



Le Renard d'Or

août/septembre 2010

Bulletin municipal de Pierrevert

Commune du Parc Naturel Régional du Luberon

Vacances
vitaminées

p. 2 à 3

Rentrée
scolaire

p. 4 à 6

Travaux &
Chantiers

p. 7 à 9

Éco-citoyens

p. 10 à 11

Bon à savoir

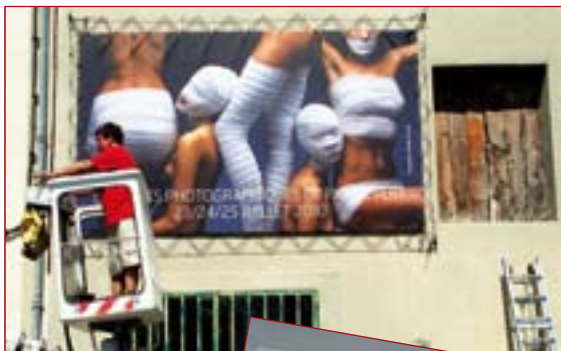
p. 12 à 15

Associations

p. 16 à 18

Agenda et état civil

p. 20



Montage des bâches
par SUD 04.



Oliviero
Toscani.

© Bernard
Plossu.



Inauguration des Nuits à la Cave Coopérative :
S. Chaumont, J.L. Bianco, Conseil général, C. Castaner,
Conseil régional, S. Kossmann, Nuits Photographiques.

Édito

Rencontres

Voici les retrouvailles de la rentrée, le rythme des vacances remplacé par celui du travail.

L'été aura été joyeux, avec les Nuits Photographiques, Jazz à Régusse, Activ'été...

Les Nuits Photographiques ont été un melting-pot d'échanges, de découvertes, d'ouverture sur le monde, sur les autres. New York est venu à la rencontre de Pierrevert ! Les politiques à la rencontre des artistes ! Oliviero Toscani, vibrant d'énergie, a expliqué comment ses photos interpellaient sur les folies de notre monde. Peter Knapp, Marc Hispard ont observé les photos des enfants de Pierrevert.

Les projets naissent de l'échange, de la participation. Notre projet écocitoyen en est au permis de construire, pour une première pierre dans quelques mois.

Un autre projet se dessine : un centre Alzheimer de jour. Le nouveau cimetière, d'une architecture exceptionnelle, sera inauguré bientôt. La salle de la Frèche, la Route départementale 6 ont été rajeunies.

Bientôt deux grands marchés, des Journées médiévales, les vendanges égaieront l'automne.

Bonne rentrée à tous, avec soleil et entrain au coeur !

Sylviane Chaumont-Gorius
Maire, Conseillère générale ■



Robin.



Rencontres
à Saint-Patrice.



26 Août 1789 :
Déclaration
des droits de l'homme
et des citoyens



Serge Colin, adjoint

Séjour à Pont-du-Fossé

« Bonsoir à tout le monde, Quelques photos du Parc National des Écrins.

Le temps était avec nous, la montée s'est faite en 2 étapes : lundi agréablement sous un ciel couvert, la pluie est tombée 30 minutes après notre arrivée au refuge. Aujourd'hui, départ à 9h00, pique-nique au milieu d'une carte postale et redescende pour arriver au centre à 15h30.

Tout se passe bien, certains enfants ont eu leurs parents au téléphone. Demain et mercredi kayak et baignade. Je vous envoie les photos. » ■

Dominique Doumax, responsable Enfance à Pierrevert.



Déborah, une des animatrices engagées pour l'été: "c'était tellement bien, surtout la balade en montagne et la nuit au refuge, que les enfants ne voulaient plus rentrer !" ■

ACTIV'été

Ça vaut le coup d'être ado à Pierrevert !

Après un temps de sommeil, dû à des problèmes hérités de l'ancienne organisation, notre «politique Jeunesse» repart d'un bon pied, avec un nouvel état d'esprit.

L'idée est d'intégrer les jeunes au tissu villageois, aux activités existantes, de les faire rentrer dans les associations, pour y essayer des activités qu'ils pourraient selon leurs goûts poursuivre ensuite toute l'année.

Serge Colin, adjoint, a donc sollicité les associations pierrevardantes qui ont toutes (sauf une) répondu avec enthousiasme. Qu'elles en soient vraiment remerciées !



Signature du contrat pour L'Enfance avec le président de la C.A.F. A. Ferreti et le directeur Y. Le Rue.

Debout : Mlle Spidédoni, responsable C.A.F., Y. Ghediri, S. Colin, S. Besson, É. Venet.

Deux Contrats Aidés ont été embauchés, Stéphanie Besson (coordinatrice Jeunesse) et Yacine Ghediri (référént Accueil Jeunes 14-17 ans) que les enfants de Pierrevert connaissent déjà et apprécient.

Serge, Stéphanie et Yacine ont mis sur pied pur cet été 2010 un programme d'activités sportives et culturelles à destination les 12-17 ans «Activ'été», pour un coût minime (15 € la semaine de stage), en partenariat avec 8 associations et clubs locaux mais aussi avec Vaosport.com (association de Volx) avec qui la Commune a signé une convention annuelle pour la mise en place d'actions «jeunes» (stages, sorties, séjours).

Un dépliant a été réalisé par Étienne de la librairie L'endroit L'envers ; procurez-le vous en mairie pour le donner aux adolescents de votre connaissance. Dès le premier jour d'inscription à la Maison pour Tous, le succès a été au rendez-vous. L'atelier le plus demandé a été la photo. ■

service.jeunesse@mairie-pierrevert.fr

Activ'été

Les jeunes ont apprécié

Chiffres de juillet 2010

Folioscope, Chroniques Chromatiques, Hip Hop, foot, tennis, VTT, judo, aéromodélisme, golf...

Ils ont été 45, de 12 ans révolus à 17 ans, à goûter à toutes ces activités, certains en testant plusieurs à la fois (77 inscriptions en tout). La moyenne d'âge la plus représentée : 30 âgés de 12 à 13 ans ; 15 de plus de 14 ans.

D'après Stéphanie Besson, animatrice de l'Espace Jeunes (Coordinatrice Jeunesse) et d'Activ'été, « le principe d'activités « à la carte » correspond bien aux jeunes Pierrevardants ».

Les jeunes construisent eux-mêmes leurs vacances. Cependant, il s'avère que les stages de 5 jours fonctionnent encore mieux que les « séances ». Ceci est appréciable d'un point de vue pédagogique pour les intervenants qui encadrent le même groupe pendant une semaine et qui peuvent ainsi travailler sur une réelle progression.

Cette démarche d'inscription à un stage pour les jeunes est également positive car elle leur permet



de s'engager dans un projet (même à court terme) et de ne pas se placer comme de simples « consommateurs » d'activités.

Les ateliers à dominante « culturelle » (Folioscope et Chroniques Chromatiques) autour des Nuits Photographiques sont ceux qui ont le plus séduit les jeunes. Les Pierrevardants en auront un aperçu lors de la cérémonie des vœux en janvier.

Les projets communs sont fédérateurs et créent une réelle dynamique dans le village.

Conclusion : « l'expérience est à renouveler pour les autres périodes de vacances ». ■

Allez sur le Blog d'Activ'été et de l'Accueil Jeunes : <http://activ-ete-essai.over-blog.com/>.

Vous pourrez y voir ce que les jeunes ont réalisé cet été, des photos, et des infos sur les actions à venir... http://www.dailymotion.com/video/xdz4mv_chroniques-chromatiques-chapitre-1_music



La piste aux étoiles a posé son chapiteau à Pierrevert !

Qu'ils aient 3 ans ou 11, tous les enfants du centre de loisirs ont pu aborder la pratique des acrobaties circassiennes, boule chinoise, fil de fer, trapèze ou équilibre, ils se sont essayé comme des grands et avec réussite en plus !

Cette semaine placée sous le thème du cirque, a été rendue possible grâce à l'intervention des

animateurs de l'association « Loly circus », mais aussi à l'implication, le sérieux de l'équipe d'animation et l'aimable coopération des familles.

Organisée dans le cadre des activités proposées par l'accueil de loisirs, cette semaine avait pour but, de donner aux enfants le plaisir de faire « comme si on aurait dit qu'on était » si cher à l'enfance, de développer la confiance en soi, de participer à une belle action collective reposant sur la maîtrise individuelle, et ce, en lien direct avec le projet éducatif de l'organisateur la FDFR 04. Cette structure pédagogique, fondamentalement ancrée dans l'éducation populaire, défend le droit aux vacances, l'accès aux loisirs éducatif pour tous, pour ne citer que ces grandes valeurs.

Puissent ces « fabriques à souvenirs » permettre encore longtemps ces moments de magie dont l'une des simple motivation reste de faire grandir les enfants.

Nous donnons rendez-vous à tous l'année prochaine pour une nouvelle semaine autour du cirque. ■



Yacine accueille les ados à L'Espace Jeunes, Maison pour Tous. Des activités, des projets, des sorties, des actions... pour les 14-17 ans à construire ensemble.



L'accueil de loisirs a ouvert ses portes du 05 juillet au 6 août.

Le programme proposait des semaines à thème, des sorties et des rencontres inédites : cirque avec « Loly circus », sorties au festival d'Avignon, baignade, à la piscine, aux Vannades, vendredis/rencontres enfants-familles (grands jeux, goûters géants, spectacles marionnettes, cirque, etc.) ■

Pour ce super été, trois groupes d'âges :

Les 3/6 ans : Mini séjours à la ferme, cirque, marionnettes, pataugeoire à Sainte-Tulle, jeux d'eau, ateliers multi activités, cuisine, éveil corporel avec Delphine.

Les 7/9 ans : mini séjour 4jours/3 nuits à la ferme, observation/Astronomie à Saint-Michel, piscine, Vannades, Avignon... balades à vélo.

Les 10/12 ans : programme spécifique, rencontre intercentres Sainte-Tulle, Manosque, vélo, journée à la piscine, aux Vannades, tournoi de ping-pong, baby foot, etc. Une salle d'activité leur est réservée avec 2 animateurs.

Contacts/Info : 07 86 03 32 12.



Danièle Rey-Girardet

Son époux est instituteur et elle-même garde des enfants. Il était naturel que Danièle, coeur maternel et sourire joyeux, parle d'enfance dans son premier roman : *Le bourgeon de Roche-Bleue*. Un nom de commune qui ressemble au nôtre et une histoire qui ressemble à l'actualité d'une commune proche.

Danièle a imaginé ce que pouvaient vivre de jeunes parents confrontés à la maladie de leur nouveau-né. C'est simple, émouvant, dérangeant parfois, mais au final, bleu comme l'espoir. ■

Jacques Dissler

Comme chien et chat raconte la vie d'un couple aux prises avec une entrée difficile dans le troisième âge. Un roman âpre, sans concession, qui interpelle.

La Passe-montagne est l'histoire de la guerre de quarante, vécue en Normandie à la hauteur des yeux d'une gamine, Elisabeth, et au travers de sa compréhension. Poignant récit où ce quotidien pas si lointain aurait pu être le nôtre. Des pages de souvenirs précieux, dont l'incroyable et simple véracité en fait des pages d'histoire d'humanité.

Jacques Dissler est aussi l'auteur d'une saga colonialiste : *Esclaves et petits blancs* a pour cadre la Guadeloupe, évoque la traite des noirs, les conditions de vie très difficiles des Petits-Blancs. Le volet historique est le fruit d'une recherche approfondie. ■

jacques.dissler@wanadoo.fr



Journée de solidarité (arrêté du 04/11/2005)

1^{er} degré :

La journée de solidarité est fixée le **mardi 31 août 2010** pour les enseignants des écoles du département des Alpes de Haute-Provence.

2^d degré :

La journée de solidarité est fixée **par le chef d'établissement** après consultation des personnels concernés (enseignants, non enseignants). ■

Week-end de l'Ascension (circulaire ministérielle du 13/10/2009).

1^{er} degré :

Pour les écoles du département des Alpes de Haute-Provence, le **vendredi 3 juin 2011**

sera vaqué et sera récupéré par anticipation :

le mercredi 3 novembre 2010

2^d degré :

Il est recommandé aux chefs d'établissement de proposer aux membres du conseil d'administration

le report des cours du vendredi 3 juin 2011 au mercredi 3 novembre 2010 afin d'avoir un calendrier unique dans le département des Alpes de Haute-Provence. ■

CALENDRIER SCOLAIRE 2010-2011 (Académie d'Aix-Marseille – Zone B)

Les établissements scolaires fonctionnent selon un **calendrier national** qui est le suivant pour l'année scolaire 2010-2011.

	ZONE A	ZONE B	ZONE C
Rentrée scolaire de tous les enseignants	Mercredi 1 ^{er} septembre 2010		
Rentrée scolaire des élèves	Jeudi 2 septembre 2010		
Toussaint	Samedi 23 octobre 2010 Jeudi 4 novembre 2010		
Noël	Samedi 18 décembre 2010 lundi 3 janvier 2011		
Hiver	Samedi 26 février 2011 Lundi 14 mars 2011	Samedi 19 février 2011 Lundi 7 mars 2011	Samedi 12 février 2011 Lundi 28 février 2011
Printemps	Samedi 23 avril 2011 Lundi 9 mai 2011	Samedi 16 avril 2011 Lundi 2 mai 2011	Samedi 9 avril 2011 Mardi 26 avril 2011
Début des vacances d'été	Samedi 2 juillet 2011		

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués. Lorsque les vacances débutent un samedi, pour les élèves qui n'ont pas cours ce jour-là, le départ a lieu le vendredi après les cours. ■

Écoles maternelle et primaire Les effectifs de Pierrevert

École maternelle :

L'école maternelle de Pierrevert a rouvert sa **5^e classe** à la rentrée de septembre 2009. Les effectifs actuels sont de **107 élèves**, soit une moyenne de 22 élèves par classe (ils étaient 112 à la rentrée).

Pour la rentrée prochaine, le maintien de la **5^e classe dépendra de l'Inspecteur d'Académie** qui viendra compter les élèves le jour de la rentrée.

École Élémentaire : 10 classes.

2 par niveau, actuellement **240 élèves** (244 à la rentrée), soit une moyenne de 24 élèves par classe, mais ce n'est qu'une moyenne. Il existe en effet de fortes disparités entre les CM2 à 28 élèves par classe et les CP à 18.

Crèche : capacité de **20 places à l'heure** (+1 pour situation particulière)
Inscrits : 38 à 40 enfants. ■

Cantine de grande qualité Parce qu'on est ce qu'on mange

Florence Dibon, adjointe et Jacqueline Garcin, chef de la cuisine ont décidé d'**intensifier l'éducation par les repas de qualité ou à thème** auprès des enfants. Le but est de leur apprendre à manger pour préserver et leur santé et leur environnement immédiat (en privilégiant par exemple les produits de saison produits localement).

Une fois par mois, il y aura donc 2 repas 100% local, 1 repas 100 % bio et 1 repas à thème, ce qui signifie qu'il y aura **1 temps fort par semaine** à la cantine.

Les enfants apprécient eux aussi à 100 % ces repas de très haute qualité qui leurs sont expliqués ; ils peuvent chaque fois dire avec exactitude ce qu'ils ont dans leurs assiettes... qui repartent parfaitement vidées.

Cet effort de la commune est **précurseur** de l'engagement 130 du Grenelle de l'Environnement



qui préconise aux services de l'État de passer à **20% d'approvisionnement biologique** en 2012 dans leurs commandes de la restauration collective publique (hôpitaux, restauration universitaire et pénitentiaire).

Les collectivités territoriales devront suivre, voire montrer l'exemple. Pierrevert se positionne d'ores et déjà en client régulier des fermes locales et de l'association départementale Agribio 04.

Parents, si vous souhaitez manger ce que mangent vos enfants, **la cantine est ouverte à 1 ou 2 parents par jour**. Inscrivez-vous sur la liste à la porte de la cantine. Vous êtes les bienvenus et votre enfant sera fier de votre présence. ■



Jeudi 2 septembre



Rentrée Jeudi 2 septembre

Les inscriptions ont déjà eu lieu, il y aura une deuxième session d'inscription fin août (les dates seront affichées à l'école et à la mairie).

Procédure :

Étape 1 : venir en mairie muni(e) du livret de famille et d'un justificatif de domicile récent (moins de 3 mois - Facture EDF, SAUR, téléphone fixe, quittance de loyer, ...).

Au vu de ces documents, la Commune établit une autorisation d'inscription.

En ce qui concerne les cas dérogatoires, merci de vous adresser directement en mairie.

Étape 2 : aller à l'école avec :

- Autorisation d'inscription délivrée par la mairie.
- Livret de famille.
- Pages vaccinations du carnet de santé.
- Certificat de radiation de la précédente école.



Inscriptions cantine et périscolaire

Fournir en mairie :

- La fiche d'inscription dûment remplie.
- Livret de famille - pages parents et enfant(s).
- Justificatif de travail des 2 parents récent (moins de 3 mois).
(bulletin de paie, attestation employeur, certificat de travail, carte artisan commerçant, extrait RCS ou attestation d'inscription à Pôle Emploi).
- Attestation de garde isolée (si parents séparés).
- Justificatif de domicile récent (moins de 3 mois - Facture EDF, SAUR, téléphone fixe, quittance de loyer, ...).

N'oubliez pas de remplir le bulletin-repas ! Et de joindre votre règlement.

Les inscriptions pour la cantine se terminent le 9 juillet, une deuxième session aura lieu avant la rentrée.

Fonctionnement périscolaire :

Écoles maternelle + élémentaire :

- Garderie le matin de 7 h 30 à 8 h 30, gratuite.
- Garderie de midi de 11 h 30 à 12 h 30 (pour les enfants qui ne déjeunent pas à la cantine), gratuite.

École maternelle :

Garderie du soir en 2 temps :

- 16 h 30 à 17 h : temps goûter, gratuit, les parents viennent chercher leur enfant.
- 17 h à 18 h : garderie, paiement par tickets (1 ticket par soir).

Transports scolaires :

Établissements scolaires desservis :

- Collège de Sainte Tulle (3 lignes)
- Lycée Esclagon, Lycée des Métiers Martin Bret et Lycée Polyvalent des Iscles (2 lignes vers Manosque).

Inscriptions en mairie à partir du 3 août, auprès d'Audrey, qui vous fournira les horaires.

Tarif : 95 € / an, possibilité de payer au mois, au trimestre ou à l'année.

École élémentaire :

Animation : Ouvert à tous, de 16 h 35 à 18 heures.

Paiement par tickets (1 ticket par soir - jaune).

Anglais :

Ouvert aux CE1, CE2, CM1 et CM2. Un questionnaire a été distribué aux parents d'élèves, le fonctionnement actuel sera peut-être réaménagé en fonction des souhaits exprimés.

Actuellement :

1 session par niveau par soir (CE1-CE2 et CM1-CM2), sauf au dernier trimestre où les 2 groupes ont été réunis du fait de manque d'élèves. **Les inscriptions se font 2 semaines avant chaque période de vacances scolaires pour la session suivante :** octobre à décembre, janvier à mars et avril à juin. Paiement d'avance de la session suivante, au moment de l'inscription.

Chorale :

1 soir par semaine (non encore déterminé pour l'année scolaire 2010-2011), de 17 h à 18 h. **Ouvert à tous les élèves de l'élémentaire.** Paiement par tickets (1 ticket par soir - jaune).

Étude :

Chaque soir de la semaine, de 17 h à 18 h.

Ouvert à tous les élèves de l'élémentaire. Paiement par tickets (1 ticket par soir - bleu). La séance est surveillée par un instituteur. ■





Crèche / Petite enfance

Motion unanime contre les nouvelles règles gouvernementales

Les élus de Pierrevert, à l'instar des élus du Département, ont voté à l'unanimité, après avoir entendu Emmanuelle Hollender, directrice de notre Crèche, une motion contre ces nouvelles règles instaurées sans concertation

« Accueil de la petite enfance.

Considérant le projet de loi du Gouvernement sur les nouvelles conditions d'accueil de la petite enfance,

Considérant les risques induits que comporte ce projet pour la sécurité et la qualité de l'accueil des enfants,

Considérant l'incitation à la création de «jardins d'éveil» pour qu'ils se substituent à l'école maternelle,

Considérant que ce projet comporte un nouveau transfert de charges de l'État vers les collectivités locales,

Les Conseillers généraux des Alpes de Haute-Provence :

- expriment leur désaccord
- demandent que soit garanti un accueil de qualité défini par l'intérêt des enfants et non par le seul critère économique,
- demandent d'engager d'urgence une concertation multi partenariale sur la question de l'accueil de la petite enfance.

Motion du Conseil général 04 adoptée à l'unanimité le 25 juin 2010. » ■

Nouvelles règles d'accueil des enfants

La quantité contre la qualité

Pour répondre au manque de places et à la pénurie de personnels dit «qualifiés», le décret du 7 juin 2010 :

- diminue le taux minimum du personnel le plus qualifié (puéricultrice, auxiliaires de puéricultrice, infirmiers ou psychomotriciens qui passe de 50% à 40%)
- augmente le taux d'accueil en surnombre qui passe de 15% pour les structures de 21 à 40 places et à 20% à partir de 41 places.

De plus, les micros-crèches pourront accueillir jusqu'à 10 enfants simultanément, au lieu de 9 ; par ailleurs, les jardins d'éveil, expérimentés depuis un an, bénéficient de normes dérogatoires en matière d'encadrement avec la présence d'un professionnel pour 12 enfants.

Maisons d'Assistants Maternels

La loi autorise la création de **MAM**, réunissant quatre assistants maximum dans un local hors de leur domicile, chacun pouvant accueillir quatre enfants. Elle supprime l'obligation pour l'assistant maternel de signer une convention avec la CAF et le Conseil général avant d'exercer en MAM et permet aux parents qui emploient un seul assistant d'autoriser ce dernier à déléguer temporairement la garde de leur enfant aux assistants travaillant dans la même maison.

S'il est nécessaire de trouver des solutions pour l'accueil des enfants en nombre de plus en plus grands, **cet accueil doit se faire dans les règles de sécurité**, d'attention, ce qui aurait pu être trouvé avec les organisations professionnelles... Mais il n'y a eu aucune concertation de la part du Gouvernement!

Le personnel du monde de l'Enfance est donc irrité et inquiet à juste titre. ■

Collèges

S. Chaumont, maire de Pierrevert, dans les manuels d'Éducation civique

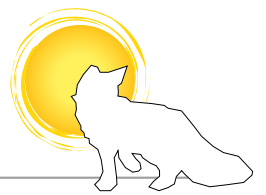
Page 34 du **nouveau manuel d'Éducation civique des classes de 5^e**, publié par **Hachette Éducation**, manuel distribué à tous les collégiens de France, figurent une photo et une déclaration de la mairesse de Pierrevert et Conseillère générale du canton. Le thème de la leçon est **la parité homme/femme en politique** ; on y découvre que Sylviane Chaumont fait partie des **13% seulement de femmes maires en France**, 9% pour les villes de plus de 3500 habitants et guère plus de conseillères générales.

Sur 30 conseillers généraux dans les Alpes de Haute-Provence, deux seulement sont des femmes,

d'ailleurs toutes deux maires de leur commune, Sylviane Chaumont à Pierrevert et le Dr Michèle Gastaldi à La Palud. Mme Gastaldi appartient au Parti communiste, alors que S. Chaumont n'adhère à aucun parti, mais se positionne avec la majorité départementale de Jean-Louis Bianco, socialiste, parce qu'elle apprécie la justesse et l'efficacité de son action au service du bien public.

Ce qui rejoint sa déclaration, désormais sur toutes les tables des collèges de France : **« Dans ma mairie, les collaborateurs et collaboratrices ont des missions selon leur expérience, leurs compétences, leur disponibilité, et évidemment pas selon leur sexe ! »** Ni leur appartenance politique pourrait-on ajouter, l'équipe municipale étant **« joyeusement et totalement pluraliste »**, gauche, droite, verte ... ■





Légendes photos : 1) Simple parement.
2) Mur effondré. 3) Mur bâti.



Mur de la Frêche Plus fragile qu'il n'y paraissait

Suite à la purge des joints ciments, une grande partie du mur s'est effondrée, pour plusieurs raisons non détectables avant le décroûtage.

D'une part, l'enduit ciment étant hydrofuge avait laissé passer des infiltrations qui ont finalement créé des voies d'eau ; ces eaux, au fil du temps ont lavé et dissous les joints de montage du mur.

D'autre part, le ciment empêche la pierre de respirer, ce qui fait que les moellons se dégradent, laissant sortir leur sel, et au final, la pierre meurt.

Enfin, comble de fragilisation, le mur était bâti sur un simple parement.

C'est pourquoi il a été nécessaire à l'entreprise **ABC Patrimoine** de déposer les pierres non bâties, puis de les remonter en les bâtissant et en les remaillant (système de blocage des pierres par croisement) et d'injecter un coulis de chaux dans les fissures du mur.

En résumé le ciment peut créer plus de désordre à moyen terme que de solution et il était temps pour ce mur d'être refait. ■

SUD 04

Déchetterie

On ne peut y jeter n'importe quoi

Il est très difficile de faire respecter une certaine citoyenneté au niveau des déchets, la preuve en est tous les jours, au niveau des PAV de La Vigneraie et du Pont de l'Houme.

Pour arriver à diminuer le coût, très important lorsque le tri est mal fait, nous sommes astreints à imposer une certaine discipline à la déchetterie (ne pas jeter n'importe quoi dans n'importe quelle benne) car cela nous coûte trois fois plus cher.

C'est tellement plus facile si, dès le départ, on respecte les consignes des agents affectés à cette tâche et qui font leur travail très consciencieusement. Ainsi il ne faut pas mélanger ferraille et gravats qui vont suivre des circuits de recyclage différents.

La déchetterie intercommunale installée sur la commune de Pierrevet n'est pas habilitée à traiter certains déchets qu'il faut aller porter à Manosque. ■

Visite du cimetière Un chantier essentiel pour une commune

Architecte, ouvriers, agents municipaux, élus, presse : M^{me} le Maire avait donné rendez-vous à tout le monde **sur le chantier du cimetière pour une visite guidée** par la jeune architecte.

« Il s'agit d'un projet majeur, quoique discret, essentiel dans la vie d'une communauté, qu'il est important que tout le monde s'approprie. Autrefois les cimetières étaient plus proches des vivants, autour des églises, elles-mêmes au coeur du village. Cette dignité et affection que nous devons aux morts a présidé au travail de l'architecte, à laquelle il a été demandé de donner une impression de paix, de beauté et de parfaite harmonie avec le paysage. »

L'architecte, **Maud Chaumont**, avait été choisie par le précédent maire, **M. Aymard**. Elle a su montrer aux visiteurs étonnés, tout le travail de réflexion qui précède un plan et un chantier. Chaque pas que feront les familles, chaque vision qu'elles auront dans ce lieu chargé d'émotion, ont été pensés à l'avance, imaginés, avant d'être concrétisés. Les cheminements seront paisibles, en pente douce, en



suivant des courbes. Les perspectives varieront de murs en pierre sèche, aux couleurs de la terre, à de la végétation symbolique (oliviers, cyprès, vignes).

L'architecte et Madame le Maire ont tenu à souligner le travail impeccable de **l'entreprise Peller. L'inauguration est prévue vers la Toussaint.**

Un repas convivial en plein air avec les ouvriers, les élus, les agents municipaux, la presse a scellé cette visite. ■



Dominique Hermitte
Présidente SUD 04





Rue du Quair Les câbles souterrains sont tirés

Les poteaux en béton ont été déposés, tous les câbles sont désormais souterrains et non plus filaires.



Le revêtement de la rue a été remis en état par l'entreprise URBELEC d'Apt.



Les câbles sont désormais souterrains, il reste à France Télécom d'enlever ses poteaux en bois. ■



Stations d'épuration Passage au privé

Les stations d'épuration (STEP) de la commune sont toutes en **limite de saturation** depuis déjà quelques années ; certains permis de construire avaient commencé à être refusés. Il faut dire que construire **une nouvelle station** est un chantier complexe et **extrêmement coûteux**.

Toute une réflexion a donc été menée pour pouvoir faire durer et optimiser un peu nos STEP avec nos partenaires qualifiés en la matière : **Satèse** (Conseil général 04), **DDT** (Police de l'eau), **la SAUR** et **les Services Techniques de la commune**.

Il a été décidé **des changements techniques à coût supportable** pour la commune qui permettront d'optimiser le fonctionnement, d'une part, et d'autre part de **confier l'entretien à des spécialistes**, plus équipés en matériel performant que la commune, à savoir **la SAUR**.

Ces derniers ont tout de suite commencé quelques petits travaux jugés urgents.



Un travail très pénible dans la fournaise du soleil et du goudron chaud.

provoquant des affaissements. Le montant de ces travaux était de 80 000 € mais la commune a obtenu une aide de 24 000 € du Conseil général, ce qui a réduit le coût à 56 000 € HT.

Ces travaux ont permis d'améliorer la pression en eau du quartier du Pas de Gendarme, de renforcer la défense contre l'incendie et au final de reculer la « zone rouge » du PPRIF.

Opération tout bénéfique donc puisque dans la foulée, le Conseil général 04 a accepté de refaire la couche de roulement de la route. Pendant les travaux de rabotage de mai, les techniciens du Conseil général 04 ont constaté des faiblesses structurelles de la chaussée. L'entreprise Eurovia a fait intervenir son laboratoire pour la réalisation de mesures de déflexions. Suite aux résultats des mesures, des purges localisées supplémentaires ont dû être réalisées.

Devant le restaurant «Le Gracinda», les travaux de réparation du collecteur d'eaux pluviales ont été réalisés par l'entreprise Minetto : ces travaux ont également été pris financièrement en charge par le Conseil général dans le cadre « dégâts d'hiver ». Les 18 bouches à clef seront remises à niveau début septembre.

Le Conseil général 04 a fait preuve comme pour la Couosto de rapidité pour Pierrevert : **la volonté de la commune a été de faire sa part de façon sérieuse et durable** et le Département a suivi. ■

Suivi subventions et montage des dossiers :

S. Chaumont, maire et Sébastien Maucci, chef de projet

Suivi travaux sur canalisation : Évelyne Venet, adjointe

Suivi travaux Conseil général : Jean-Michel Flores, Maison Technique de Forcalquier.



Jacques Monill et Jack Mariaud (affectueusement surnommés « les deux Jacques ») qui se sont occupés avec dévouement de nos STEP pendant des années ont passé le témoin aux techniciens de la SAUR.

Le calcul entre le coût d'entretien par nos agents (deux en permanence, plus l'achat du matériel) et le coût d'une société privée a démontré qu'il était **plus intéressant de passer par le privé.**

Les « **deux Jacques** », continueront cependant à intervenir sur le réseau public des égouts qu'ils connaissent comme leur poche. ■

Patricia Piednoël

Route départementale 6

Remise à neuf dessous et dessus

Les travaux sur la route départementale n°6 ont dû se faire en trois temps. **La réfection de la couche de roulement constitue les premiers travaux** programmés dans le département dès mai 2010 après le vote du budget par le Conseil général 04. **Le coût réfection de la route à été pris à 100% en charge par le Département (CG 04).**

Auparavant, la commune avait « préparé le terrain » en **remettant en état les canalisations, très abîmées et**

provoquant des affaissements. Le montant de ces travaux était de 80 000 € mais la commune a obtenu une aide de 24 000 € du Conseil général, ce qui a réduit le coût à 56 000 € HT.

Ces travaux ont permis d'améliorer la pression en eau du quartier du Pas de Gendarme, de renforcer la défense contre l'incendie et au final de reculer la « zone rouge » du PPRIF.

Opération tout bénéfique donc puisque dans la foulée, le Conseil général 04 a accepté de refaire la couche de roulement de la route. Pendant les travaux de rabotage de mai, les techniciens du Conseil général 04 ont constaté des faiblesses structurelles de la chaussée. L'entreprise Eurovia a fait intervenir son laboratoire pour la réalisation de mesures de déflexions. Suite aux résultats des mesures, des purges localisées supplémentaires ont dû être réalisées.

Devant le restaurant «Le Gracinda», les travaux de réparation du collecteur d'eaux pluviales ont été réalisés par l'entreprise Minetto : ces travaux ont également été pris financièrement en charge par le Conseil général dans le cadre « dégâts d'hiver ». Les 18 bouches à clef seront remises à niveau début septembre.

Le Conseil général 04 a fait preuve comme pour la Couosto de rapidité pour Pierrevert : **la volonté de la commune a été de faire sa part de façon sérieuse et durable** et le Département a suivi. ■

Suivi subventions et montage des dossiers :

S. Chaumont, maire et Sébastien Maucci, chef de projet

Suivi travaux sur canalisation : Évelyne Venet, adjointe

Suivi travaux Conseil général : Jean-Michel Flores, Maison Technique de Forcalquier.



L'entreprise EUROVIA a réussi un beau tapis. Les bandes blanches délimitent maintenant bien les fossés.



Relooking pour la salle de la Frâche

Gaïeté et lumière à moindres frais

Tonia Peyrot, la célèbre faïencièrre et décoratrice de Moustiers qui avait rénové la tradition faïencièrre dans ses ateliers de Ségrèis, devenue depuis lors la créatrice de lignes d'art de la maison pour *Hermès*, *Air France*, pour les tables présidentielles, décoratrice de la Bastide de Moustiers d'Alain Ducasse, est venue à Pierrevert, séduite par le dynamisme de la commune. À la demande de M^{me} le Maire, Sylviane Chaumont, qui la connaît de longue date, **Tonia a donné ses idées pour une rénovation pour les salles de la Frâche**, très prisées par nos associations.

Ces salles communales sur deux étages, au coeur du vieux village, ont été aménagées dans un ancien moulin ; leur style des années 70 est maintenant dépassé et trop terne. Le bas, voûté, ne nécessite que des transformations minimales pour être sublimé.

Pour la salle du haut trop banale, Tonia a proposé des idées lumineuses, à moindre

coût et avec sa générosité habituelle, dès qu'il s'agit d'art et de création, a offert gratuitement ses services à la commune.



Tonia Peyrot, décoratrice de renom est venue gracieusement donner ses idées à Pierrevert.



Montage des lampes, un jour avant l'ouverture au public...

Le coup de jeune a été effectué par **les Services Techniques**, sous la direction de Franck Bartha et un coup de main de M^{me} le maire.

La salle a été prête juste à temps pour les expositions des **Nuits photographiques** qui ont trouvé ainsi un écrin à leur mesure. ■



Calades perméables

*Suite aux infiltrations dans les caves sous la nouvelle calade, l'entreprise **ABC Patrimoine** a repris les joints avec du mortier composé de ciment et chaux.*

Une deuxième passe est prévue lorsque cette première couche se sera bien infiltrée avec les pluies.

Par ailleurs certaines fuites sont dues à des fissures de canalisations sans doute chez des particuliers. ■

Projet éco-citoyen

Tous les partenaires institutionnels portent ce projet

Suite à l'importante réunion, qui a rassemblé jeudi 29 avril en mairie tous les potentiels «donneurs» de subventions - Pays (= Europe), Préfecture, Région, Conseil général 04 - qui ont tous été séduits par notre « **projet éco-citoyen** » et le connaissaient déjà bien, l'État, l'Europe, la Région et le Conseil général 04 ont déclaré **subventionner tous les éléments de ce projet** : restaurant, salle multi-activités et crèche **à hauteur de 80 % au total**.

Cette aide exceptionnelle est due à la **qualité du projet**, à la **concertation** incessante avec tous ces partenaires, tous très ouverts sur l'architecture, le développement durable et la citoyenneté de demain.

C'est un véritable « brain storming » qui a réuni en mairie de Pierrevert Alexis Ulrich du Conseil régional PACA, Mallory Connors de la Préfecture, Pascale Bonnafous et Sylvana Bonnafous du Conseil



général 04, Hervé Foucher et François Cabel du pays de Haute-Provence. Pierrevert devra beaucoup à leur foi dans ce projet et leur efficacité : tous ensemble, ils ont cherché longuement comment aider le mieux possible notre commune.

Ce travail de synthèse a pu être réalisé grâce aux incessantes communications et démarches de Madame le Maire, aidée par Sébastien Maucci (chef de projet) et Thierry Ricard (collaborateur de cabinet).

Le soutien exceptionnel de l'État prouve que ce projet est, non seulement, parfaitement réaliste, mais aussi perçu comme exemplaire.

Le Permis de Construire devrait être délivré sous peu. ■



Le plan du «Projet éco-citoyen» présenté sur écran.



BBC

Comme le projet éco-citoyen

Dès 2012, les nouvelles maisons devront être **Bâtiment Basse Consommation** c'est-à-dire afficher une **très faible consommation d'énergie**.

Tous les nouveaux bâtiments projetés par la commune de Pierrevert sont BBC et bénéficient à ce titre d'importantes subventions. ■

www.logement.gouv.fr

PACA, 1^{re} région bio de France

Les surfaces certifiées Bio occupent 8,7% de la Surface Agricole Utile en PACA pour une moyenne nationale de 2,5%. Le taux de croissance est de 12% par an ; le nombre de fermes bios est passé de 1171 à 1520.

Hautes-Alpes :
137 fermes bios pour 7829 ha en bio

Alpes de Haute-Provence :
208 pour 12 262 ha

Var :
221 pour 7877 ha

Bouches-du-Rhône :
359 pour 14 937 ha

Vaucluse :
493 pour 10 369 ha
(cette densité est sans doute due aux incitations du Parc du Luberon)

Alpes-Maritimes :
221 pour 7877 ha. ■

SEDEL

Services Énergétiques Durables En Luberon

Une collectivité consciente des enjeux liés à la diminution des ressources énergétiques fossiles mondiales, aux conséquences du changement climatique, et soucieuse de bonne gestion se doit de mettre au premier plan de ses priorités la maîtrise des consommations d'énergie et le développement des énergies renouvelables.

Disposant de peu de moyens, les communes ont souvent besoin d'une assistance pour se lancer dans la maîtrise de l'énergie.

C'est pour ces raisons que le Parc naturel régional du Luberon a lancé en 2009 **le programme SEDEL : il vise à mettre en commun des moyens, humains notamment, pour que chaque commune fasse des économies et développe les énergies renouvelables.**

Trente communes du Parc sont entrées dans ce programme, dont Pierrevert grâce à l'incitation du conseiller municipal Fabien Martel.

Elles totalisent un peu plus de 40.000 habitants, ce qui a permis la création de deux postes « d'économies de flux » ; ces techniciens spécialisés sur la maîtrise de l'énergie, partagent leur temps entre les communes adhérentes. Ils ont pour rôle de suivre les consommations d'énergie des communes, de conseiller les élus sur la mise en place de mesures d'économie d'énergie (équipements nouveaux, travaux d'isolation, optimisation des programmes de chauffage, changement d'énergie...).

Ainsi, Pierrevert s'est vu remettre **un état des lieux détaillé de ses consommations, avec des pistes d'action.** Des économies ont déjà pu être réalisées. ■

Damien Tschantré

Parc naturel régional du Luberon
Élu délégué à l'énergie



Pas d'engrais chimique pour la pelouse du stade, mais du fumier.



Plutôt que d'utiliser des herbicides les agents communaux posent des films de géotextile ou de la pouzzolane pour ralentir la prolifération des herbes.

Moins de pesticides La commune a déjà pris les devants

La loi Grenelle 1 prévoit de réduire de moitié en 10 ans l'usage des pesticides.

Cet engagement est motivé par la contamination grandissante des eaux superficielles et souterraines. Si les principaux utilisateurs de produits phytosanitaires sont les agriculteurs et particulièrement les viticulteurs, les collectivités territoriales sont généralement elles aussi de grandes utilisatrices de produits polluants pour leurs espaces verts et diverses plantations.

Depuis deux ans, à Pierrevert, nous avons pris les devants : nos jardiniers arrachent à la main, choisissent des plantes rustiques les mieux adaptées à nos sols et notre climat et donc les plus résistantes aux maladies, utilisent des engrais organiques et non chimiques.

C'est la raison pour laquelle nos bacs, contrairement à d'autres villes, sont peu garnis de pétunias et de géraniums qui nécessitent des passages quotidiens et coûteux d'eau enrichie d'engrais.

La commune donne l'exemple, faites de même dans vos jardins...

Les petits ruisseaux pollués font les grandes rivières empoisonnées... ■



12 mai



Notre commune s'est dotée d'une adjointe à l'environnement, Florence Dibon à qui la mairesse a donné carte blanche.

Le 6 juin. « Mais c'est toute l'année que nous préservons discrètement la biodiversité, a expliqué Sylviane Chaumont aux autres lauréats. *Suppression d'herbicides, pesticides aux bords des routes, dans les espaces verts publics ; des engrais organiques sur le stade ; une plantation récente de plantes grimpantes le long des filets du stade pour créer un couloir de biodiversité, des haies diversifiées, un verger conservatoire autour du futur cimetière...* Un rêve : avoir un golf à la pointe de l'écologie, vraiment « vert » et remplacer les clôtures en plastique disgracieuses par des arbustes. » On retrouvera tous ces projets et actions à la **Fête des Parcs Naturels, le 26 septembre à Cucuron.** ■

Parc naturel du Luberon

Pour l'Année 2010, année mondiale de la biodiversité, le Parc du Luberon a lancé la première édition des **Trophées de la biodiversité 2010**. Le Jury a sélectionné 10 lauréats parmi les candidats pour récompenser des actions et des projets allant dans le sens de la préservation de la biodiversité et l'amélioration de sa connaissance.

Il y avait 5 projets dans le 04, 5 dans le Vaucluse, tous portés par des associations qui éveillent la conscience de leurs élus.

Une seule commune a eu le trophée, pour l'action de ses élus : Pierrevert, ce qui lui a valu un chèque de 1000 € offert par la Région PACA et un joli coffret offert par l'Occitane.

Le trophée a remarqué la **Journée de la Biodiversité** organisée par Florence



Site naturel patrimonial sur la commune

Une ZNIEFF qu'est-ce que c'est ?

C'est un secteur du territoire où les experts scientifiques ont identifié des éléments remarquables du patrimoine naturel. **Une ZNIEFF est :**

- **une zone d'intérêt écologique**, participant au maintien des grands équilibres naturels,
- **une zone d'intérêt faunistique et floristique**, constituant le milieu de vie et l'habitat naturel d'espèces animales et végétales rares et/ou caractéristiques du patrimoine naturel régional.

Comment délimite-t-on une ZNIEFF ?

La délimitation repose sur une justification scientifique détaillée. **Elle s'appuie notamment sur :**

- **son intérêt patrimonial**, par la présence d'espèces et d'habitats dits déterminants,
- **son intérêt fonctionnel** : une ZNIEFF peut assurer un rôle important dans le maintien des équilibres écologiques et le fonctionnement des milieux naturels (comme la régulation ou l'épuration des eaux, la protection des sols ou des ressources naturelles).

Il y a deux types de ZNIEFF : **une ZNIEFF de type I** (telle qu'elle concerne Pierrevert) est **un territoire correspondant à une ou plusieurs unités écologiques homogènes**. Elle abrite au moins une espèce ou un habitat déterminant. Elle est d'une superficie généralement limitée. Elle permet un **premier état des lieux** et une « **alerte** » sur les enjeux du patrimoine naturel à prendre en compte.

La ZNIEFF de Pierrevert

Elle se trouve entre **Pierrevert et la Bastide-des-Jourdans**, au milieu de collines et de zones agricoles (Grande Gardette, Royère, S^{te}-Marguerite, Pinganaud et Châteauneuf) et en bordure du golf de Pierrevert

Il s'agit de collines, présentant des pentes moyennes et localement plus accusées, entaillées de nombreux petits thalwegs. Principalement sédimentaire, le substrat géologique du site est composé de calcaires, de marnes et de grès datés du Miocène et de l'Oligocène (Tertiaire).

Établi entre 350 m et 540 m d'altitude, le site est inclus dans les étages de végétation méso-méditerranéen supérieur et supra-méditerranéen.

La végétation présente à la fois **des zones boisées** comprenant des chênaies vertes, des chênaies pubescentes et des pinèdes de Pin d'Alep (Pinus halepensis), associées à **des espaces ouverts ou semi-ouverts** de pelouses sèches, garrigues et fruticées ainsi que **des parcelles agricoles**, notamment des céréales.

Le site possède un habitat déterminant : les pelouses steppiques ouest-méditerranéennes de graminées et annuelles.

Ce site de 450,24 ha est protégé. ■

Des pratiques culturelles encore peu intensives ont permis le maintien sur certaines parcelles d'écosystèmes agraires très riches en plantes messicoles, liées aux moissons et champs cultivés (ici à Pinganaud, ferme Omnès)

SUD 04 Marquage des routes communales

« Pour info, le reste de la campagne de marquage est programmé pour la fin de l'été/début septembre, (bien entendu, les marquages devant les écoles seront effectués avant la rentrée) » ■

SUD 04



Cet été
**NAVETTE GRATUITE
POUR LES VANNADES**

TOUS LES MERCREDIS
et TOUS LES SAMEDIS
**Depart : 11 heures
/ retour 16h30**
RDV PARKING DU STADE

L'AOC reconduit

*Après plusieurs
mois de travail pour la
remise en place de
l'AOC PIERREVERT
et de l'IGP ALPES DE
HAUTE PROVENCE
le cahier des charges
des viticulteurs des
Coteaux de Pierrevert a
été agréé par l'INAO. ■*

SUD 04 Hygiène des poubelles

*La 2^e campagne de
lavage des bacs roulants
s'est faite les lundi 28,
mardi 29 et mercredi
30 juin sur la commune
de Pierrevert.*

*Afin de pouvoir laver
la totalité du parc, les
tournées ont été modifiées.*

*L'intercommunalité
SUD 04, en charge de
la collecte des ordures
ménagères rappelle
que l'hygiène de nos
containers dépend
aussi de chacun
d'entre nous : si vous
ne pouvez composter
vos épluchures, vos
fruits gâtés, par exem-
ple, veillez à ne pas les
mettre à même dans
les containers où ils
fermentent et attirent
mouches et asticots.
Certains d'entre vous
nettoient de temps à
autre eux-mêmes les
poubelles au jet d'eau.
Nous les en
remercions. ■*

« Ce texte qui n'a plus de sens »

Réforme des collectivités territoriales (communes, départements...)

Cette réforme lancée de Paris sans concertation avec les élus de France ne passe décidément nulle part !

Du bout des lèvres côté Sénat et députés UMP (Daniel Spagnou s'abstient) quand ils ne manifestent pas carrément contre, pas du tout du côté de l'immense majorité des maires, conseillers généraux et régionaux de France.

Le PS a même clairement assuré qu'en cas de changement de gouvernement en 2012, elle passerait à la trappe.

Parmi les réactions voici celles de notre sénateur Claude Domeizel : « Le Sénat a finalement adopté sous une pression constante et d'extrême justesse (166 pour, 160 contre), un texte sans souffle, sans cohérence, ne comportant aucune avancée pour les territoires et qui constitue une véritable régression pour la décentralisation.

(...) Quant au conseiller territorial, il est devenu un fantôme, sans circonscription, sans mode d'élection, sans compétence et sans domicile fixe...



Le sénateur Domeizel avec Sylviane Chaumont, tous deux opposés au texte de la Réforme des collectivités, tout comme nos députés Spagnou et Bianco.

(...) Le président de la République semble vouloir faire fi des votes du Sénat dans la mesure où c'est l'Assemblée nationale qui mettra la dernière main. »

Cela va, décidément, dangereusement mal pour notre démocratie. ■

Aide à domicile

L'association d'aide à domicile **Luberon** assure une permanence tous les mercredis de 9h à 12h à la Salle polyvalente (bureau du médecin du travail) à compter du 11 août 2010.

Tout le monde peut y aller. Les personnes les plus concernées sont les personnes âgées, les malades, les familles de personnes âgées....

C'est une permanence d'information sur l'association.

Les démarches à effectuer pour mettre en place une aide ménagère ou une personne pour un autre service (bricolage, jardinage, transport, aide aux courses...) **sont expliquées. ■**

Renseignements également en mairie auprès de Lise Martin.

Coûteuses dégradations et incivilités

Comme toutes les communes autour de Manosque, Pierrevert a subi en juillet son lot **d'intolérable et stupide vandalisme** : *fontaine du Bacchus remplie des plantes cassées du bar du Bacchus, rond-point abîmé, cannettes et repas jetés sur la chaussée et trottoirs, abords de la salle polyvalente squattés, table à pique-nique cassée, drapeaux de la mairie arrachés, cour de la crèche badigeonnée de peinture ...*

Sans compter quelques privés – heureusement rares – cambriolés.

Les Services Techniques peinent à suivre pour remettre en état. C'est décourageant pour les élus et la population.

Ces incivilités coûtent très cher à la commune : non seulement en réparations mais aussi en présence de nos agents.

Tout l'été, nos policiers sont mobilisés le soir et une partie de la nuit. Le maire porte plainte à chaque fois. Les assurances sont sollicitées autant que faire se peut.

La gendarmerie a appréhendé les auteurs des problèmes sur le domaine public, des jeunes originaires de Corbières et de Manosque. Dans le même temps, des jeunes de Pierrevert qui ont montré parfois de l'incivilité sont suivis par notre police, pour les empêcher, autant pour leur bien que celui de la population, de glisser sur une mauvaise pente.

Les animateurs d'Activ'été ont aussi pour mission de leur proposer des activités.

La suite est entre les mains de la justice.

M^{me} le Maire a demandé réparation sous forme de paiement des dégâts.

Aux jeunes qui font cela nous leur posons la question : se sentent-ils plus intéressants ? Plus appréciés ? Admirés ? Aimés ? ■



À qui incombe l'entretien des ruisseaux ?

Ce sont les **propriétaires riverains qui sont propriétaires jusqu'au milieu du ruisseau qui doivent l'entretenir**. Ils doivent réaliser le curage des alluvions qui se forment dans le lit.

Cependant, **dans le cas du Chaffère** qui se jette dans la Durance, ces travaux de curage sont soumis, selon les cas, à déclaration ou autorisation au titre de la loi sur l'eau ; la Police de l'Eau de la DDT doit par conséquent vérifier la nature des travaux.

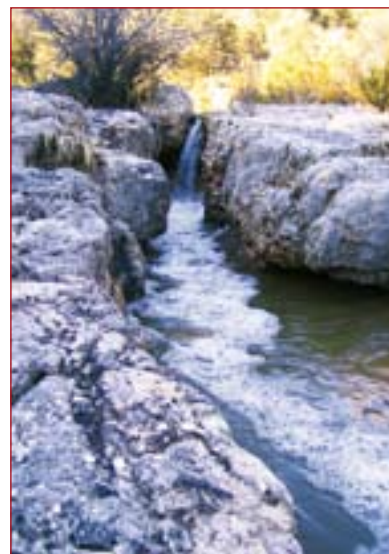
Le Conseil général 04 propose, de son côté, d'aider au nettoyage des rives dans le cadre de la protection de l'environnement.

La commune a décidé de faire appel à ce service pour le Chaffère. En effet, des maisons ont été

construites le long de ce riu qui peut facilement déborder et **l'enjeu humain étant réel sur ce secteur** pris en ciseau entre le Chaffère et le cours d'eau qui passe au niveau du pont de l'Houme.

La municipalité actuelle, consciente de l'irresponsabilité de délivrer des permis de construire dans ce secteur a d'ailleurs approuvé que **ce secteur soit en zone rouge au niveau du futur PPRN au titre du risque inondation.**

Une réunion initiée par Florence Ximenès, urbaniste de la commune, va avoir lieu, en présence d'un élu et de techniciens de la commune, avec les propriétaires riverains, la Police de l'Eau de la DDT, le CG 04 et SUD 04, en raison de sa compétence en la matière. En effet, vu l'ampleur des travaux jusque-là jamais réalisés il est nécessaire de **bien clarifier** le rôle et les obligations de chaque intervenant **avant d'entreprendre des actions ne nettoyage.** ■



Un des rious traversant la commune, près de Régusse.

Entreprise pierreverdante

Nature & Paysages plébiscité

Au très joli **salon botanique de Valensole**, cette année, deux exposants pierreverdants ont remporté les suffrages du jury et du public : **Nature & Paysage** (81 votes) devant **Les beaux jardins** (67 votes) et enfin **Soleil vertical** de Gréoux (38 votes).

Nature & Paysage porte bien son nom car la philosophie de **Philippe Pourrière** qui en est le dirigeant depuis 1987 et qui depuis peu collabore avec **François Duthoit**, architecte paysagiste est de travailler **de manière raisonnée** en observant et en utilisant au mieux la nature : **choix de végétaux appropriés au milieu, arrosage au goutte à goutte optimisé, paillage des massifs...**

Refaire son jardin, ou le créer n'est pas toujours facile surtout dans nos conditions difficiles de sécheresse et de sol pauvre. Aussi est-il parfois intéressant pour la durabilité du jardin de faire appel à des spécialistes.

natureetpaysage@cegetel.net ■

Départ de Thierry Ricard

Recruté comme collaborateur de cabinet de M^{me} le Maire au lendemain des élections, **Thierry Ricard** a apporté pendant 2 ans toute son expérience d'ancien chef de service au Conseil général 04 aux nouveaux élus. Convaincu de la nécessité du développement durable, il a aidé à impulser et cadrer les projets les plus importants comme le projet éco-citoyen.



Thierry gardera le contact avec les élus et la jeune femme qui le remplace.

Collaborateur complet, discret et efficace, il quitte aujourd'hui Pierrevert pour le poste de directeur des Services scolaires de la ville de Lançon : une promotion, mais aussi un rapprochement familial favorable à sa vie personnelle.

Il laissera à Pierrevert une empreinte très positive dans le cadre du travail et beaucoup d'amitié avec les élus, particulièrement avec Sylviane Chaumont et les adjoints avec qui il travaillait et échangeait quotidiennement.

Lui-même a apprécié cette expérience de gérance politique municipale, pas très facile au jour le jour mais passionnante, instructive et concrète. ■

Arrivée de Claire Ferreira

Jeune urbaniste issue du monde professionnel libéral, **Claire** remplacera Thierry Ricard auprès de Madame le Maire au poste de collaboratrice de cabinet. Il s'agit d'un poste contractuel lié au mandat de maire, et non pas de fonctionnaire territorial. ■



*En même temps qu'elle signait son contrat avec la commune de Pierrevert, **Claire, née Vernet** signait son acte de mariage.*

Deux engagements qu'on lui souhaite heureux !

Mettez votre piscine en sécurité

Il s'agit d'une obligation (loi du 3 janvier 2003).

Sont concernées toutes les piscines de plein air enterrées ou semi-enterrées. Le but est d'empêcher l'accès aux enfants de moins de 5 ans.

Les propriétaires doivent faire installer un des quatre dispositifs prévus par décret : soit des barrières de protection, soit des couvertures solidement arrimées, soit des alarmes en bon état de fonctionnement, soit des abris. Tous ces dispositifs doivent être homologués.

Un enfant peut se noyer en moins de 3 minutes, dans 20 cm d'eau et sans bruit.

Pensez aussi à équiper vos enfants de maillots flotteurs, de bouées, apprenez-leur à nager, retirez les jouets tentants de la piscine, et ne les laissez jamais seuls ■

www.logement.gouv.fr



ZAD des Terres Blanches

Le projet peut encore recevoir des candidats à construire

Situé dans le quartier des Chrestiennes en bordure du riu le Ridau, ce grand terrain actuellement en prairie a été divisé en trois parties, après concertation avec les riverains : une en accession libre, avec des terrains classiques qui feront la jonction avec les villas existantes, une destinée à des logements sociaux et la dernière destinée à de l'autopromotion.

Cette dernière partie est celle qui doit commencer à se mettre en place le plus tôt : en effet, il s'agit de regrouper les futurs candidats habitants, afin qu'ils décident à l'avance et ensemble de la physionomie de leur quartier.

Ils seront leur propre promoteur.

La commune, elle, met à leur disposition urbanistes et paysagistes et imposent certains critères : le quartier devra être éco-durable. ■



Sur le terrain des Terres Blanches, S. Chaumont explique aux candidats à l'autopromotion qu'ils feront eux-mêmes et ensemble leur quartier.

Il reste des places. Renseignements en mairie auprès de Sébastien Maucci.

Des boues aux fleurs

Un talent de jardinier qui se révèle

Libéré des contraintes d'entretien des stations d'épuration, **Jacques Monill** a donné libre cours à ses talents de jardinier sur le **rond-point St-Joseph**. Cela faisait plusieurs années qu'il rêvait de ce travail au sein des Services Techniques. ■



Motards, attention...

En été, les motos sont de sortie, et les pompiers aussi...

En 2009, dans notre département, il y a eu **33 blessés et 10 tués. Les accidents se produisent dans les endroits les plus touristiques** (plaine de Forcalquier, Verdon, plateau de Valensole, Ubaye).

Le Conseil général 04 a décidé fait placer des **panneaux spécifiques** aux endroits clefs (routes de montagne, par exemple) et a édité **60 000 brochures** (disponibles à l'accueil en mairie) rappelant les mesures de prudence. ■

Routes étroites

Aux automobilistes à être maîtres de leur conduite

Toutes les routes ne sont pas aptes à accueillir une circulation dense ou rapide. C'est le cas de l'ancienne route de Pierrevert à Sainte-Tulle, dite aussi du Chaffère et celle dite de Porte-Accueil (de la compétence de SUD 04).

La présidente de SUD 04, Dominique Hermitte a été convoquée à la gendarmerie suite à une plainte déposée par un automobiliste qui avait déclaré y avoir abîmé son carter.

Plainte irrecevable : l'automobiliste qui conduit doit en effet maîtriser son véhicule. Les camions de plus de 12 tonnes sont quant à eux interdits sur la route du Chaffère, sauf dérogation pour les camions de SUD 04 ou travaillant pour SUD 04 et se rendant à la déchetterie.

Un accident s'y est produit en juillet entre un camion et un véhicule léger ce qui relance l'affirmation tant de la présidente que de la mairesse de Pierrevert sur le peu de pertinence d'avoir choisi autrefois ce site à Pierrevert pour y installer une déchetterie. Les élus actuels de Pierrevert souhaitent donc que la question du déplacement de la déchetterie, plus près des zones artisanales de SUD 04 et plus accessibles, soit débattue au sein de SUD 04. ■



Projet Centre de Jour Alzheimer

Un besoin avéré et un terrain incontournable

Les malades reconnus Alzheimer sur le secteur Manosque Sud avoisinent la centaine ; rien qu'à Pierrevert on compte une trentaine de cas avérés ; **souvent les familles souhaitent garder, le plus longtemps possible, les malades près d'elles, mais l'accompagnement est parfois épuisant**, car l'attention du conjoint non-malade doit être permanente.

Un centre où les accompagnants peuvent déposer le malade 1 heure, 3 heures ou 1 journée permet de soulager l'aidant, tout en occupant avec pertinence le malade. **Ce type de centre n'est que de jour et n'accueille que des malades pas trop gravement atteints**. Le calme est donc garanti pour les voisins.

L'État a accepté qu'un centre Alzheimer de jour soit construit dans le secteur et

les élus de Pierrevert, en collaboration avec l'association **ADMR** (aide à domicile) ont proposé **la candidature de la commune**.

En même temps (mais y a-t-il des hasards ?) un terrain de 1600 m² (jardins) a été mis en vente suite au décès de son propriétaire, entre le Musée de la Vigne et du Vin, et la salle polyvalente.

Idéalement placé, proche du centre de vie de la commune, avec tout le parking de la mairie, ce grand jardin est aussi dans une perspective très sensible du point de vue architectural et patrimonial, par rapport au bâti ancien du village.

La commune a donc fait une offre d'achat à l'héritier, à la fois pour installer ce centre de jour et pour protéger au maximum la perspective sur le village en contrôlant elle-même les travaux. ■



*Le projet de **Centre de Jour Alzheimer** tient particulièrement à cœur à **Bernard Doret** qui occupe un poste important à l'**ADMR** mais qui est aussi en tant que **Pierreverdant**, membre de notre CCAS.*

Et nous, comment-nous déplaçons-nous ?

RESULTATS DE L'ENQUETE

En 2009, une grande enquête a recensé les déplacements de 26 000 habitants du département des Bouches-du-Rhône et d'une cinquantaine de communes des départements limitrophes, dont la nôtre. **Les principaux résultats permettent d'avoir une photographie de nos pratiques de déplacements**.

Globalement, les habitants des communes du Nord du Var ont une mobilité tous modes comparable à celle des habitants des Bouches-du-Rhône (4 déplacements quotidiens), sauf dans le centre de Manosque où elle atteint 4,62 déplacements par jour. **Ils recourent beaucoup moins aux modes alternatifs, marche, vélo... (29 % contre 38 %)**.

Les taux constatés sont équivalents à ceux enregistrés dans les territoires les moins urbains des Bouches-du-Rhône. **En effet, l'usage des modes alternatifs est favorisé dans les centres-villes des grandes agglomérations** en raison des **distances plus courtes** des déplacements à réaliser et de **l'offre de transports collectifs urbains**.

Au sein de ces modes, **la marche est surreprésentée** avec plus de 80 % en moyenne et jusqu'à 98 % dans le centre-ville de Manosque. Les habitants de nos communes privilégient également **la voiture** (69 % contre 57 %), surtout **pour les déplacements domicile-travail** puisque 9 sur 10 se font en voiture. ■

Corinne BÉNÉ, Anne-Laure NADAL
Agence **Mouvement Perpétuel - CR PACA**
contact@mouvementperpetuel.com

Département

Réalisation d'un Schéma Directeur d'Aménagement Numérique (S.D.A.N)

Le très haut débit (THB) constitue un enjeu économique majeur pour la compétitivité des entreprises, l'attractivité des territoires et la position concurrentielle de la France.

Prochainement, les services qui seront proposés sur les réseaux Internet vont nécessiter des débits de 30 à 100 Mbits. L'objectif national annoncé, lors des Assises des Territoires Ruraux à Morées le 9 février 2010, est de couvrir **70% des foyers Français en THD d'ici 2020 et 100% d'ici 2025**.

L'E-administration et modernisation des systèmes d'informations publics, l'E-santé au service du patient, l'E-éducation pour les écoles du futur, **le désenclavement des territoires et le développement des activités économiques doivent nous inciter à cette révolution**. Nous devons éviter l'apparition d'une nouvelle fracture numérique à la fois territoriale et sociale.

Le Préfet a sollicité le Département (Conseil général 04) pour conduire l'étude du SDAN.

L'objectif est de connaître les réseaux existants disponibles, de mettre en évidence les réseaux à construire et de **dégager une logique de priorité programmatique**.

Le coût prévisionnel d'un SDAN est estimé à 100 000€. La conduite de cette étude n'engage pas le Département à une obligation de réalisation, le déploiement de telles infrastructures n'étant pas de sa compétence. L'objectif de la réalisation de ce SDAN est d'inscrire notre Département dans les orientations du **plan national France Numérique 2012**. ■

Merci aux donateurs pour le toit de l'église

*Benas Pierre,
Breslow Norman,
Calarco François,
Chaumont Sylviane,
Curnier Lucienne,
Dozol Jean-François,
Deloux Gérard,
Gelas Aimée,
Lambert Nadine,
Lauvernay M. Claude,
Marchais Yves,
Pellen Solange,
Piednoël Eric,
Pasdeloup Louis.*

Nous en sommes à 1100 €. Encore un petit effort (300 €) et l'opération déclenchant d'autres aides pourra être lancée.

Bulletins de souscription disponibles en mairie ou envoyés sur demande au 04 92 72 86 87. ■

FONDATION DU PATRIMOINE

*Délégation Alpes de Haute Provence M^{me} Françoise BRUNEL
CCI de Digne 60,
bd Gassendi - 04 000
DIGNE-LES-BAINS*

Pierrevert Modélisme



L'association a participé aux 24h du Luberon à sa façon : pendant que les champions du vélo dépensaient des trésors d'énergie physique pour affronter le challenge, **Pierrevert Modélisme** dépensait des trésors de concentration pour répondre à l'invitation de **Natur'Bike**. Et faire voler ses hélicos sur le terrain de foot de Pierrevert, si petit pour les hélicos, et si plein d'obstacles (buts, éclairage...) que le moindre instant d'inattention aurait mis la machine par terre ; un challenge différent mais une participation inter-associations des plus réussies; le club s'est mobilisé, les passants ont admiré les hélicos, et tout près les vélos passaient...

Les hélicos n'ont pas volé de nuit cette année... ils ont fait de beaux rêves. ■

Michel Roux

Yoga à Pierrevert

Les cours de yoga reprendront à partir du 14 septembre : le mardi de 18h à 19h30.

Salle de la Frèche haut, avec notre professeur **Muriel Bauquin**. L'association vous souhaite un bon été et vous attend à la rentrée.

Contact : • **Michèle Grosjean** : 04 92 72 87 16

• **Francine Braun** : 04 92 72 30 86

• **Nicole Monbrun** : 04 92 79 74 96 ■

Tennis Club

L'année sportive 2010 s'est achevée sur les finales départementales jeunes à Manosque où 2 Pierrevert-dants sont devenus champions départementaux et 2 sont finalistes départementaux.



Lison PASCAL : Championne départementale jeune en 9 ans filles

Clément ZECH : Champion départemental jeune 9 ans garçons

Emma BASINI : Finaliste départemental en 9 ans filles

Justine DA COSTA : Finaliste départemental en 12 ans filles

Dates importantes de rentrée :

Inscriptions école de tennis : mercredi 8 septembre à 14 h.

Inscriptions adultes : samedi 2 octobre 9h-12h ; 14h-17h. ■

Stéphane BASINI
Président du TC PIERREVERT

Nouveau !

EVIDANSE, école de danse

L'association **EVIDANSE** propose des cours de danse (de type dit « classique ») par des professeurs diplômés d'État et destinés à tout public (de l'éveil à l'adulte).



Notre objectif premier est de **former les élèves à la danse** mais aussi de les sensibiliser et de leur faire découvrir le plaisir du mouvement, la découverte de l'évolution dans l'espace, le travail chorégraphique et **la magie de la scène**.

Le but est de les initier et de les faire progresser dans les styles **Classiques, Contemporain, Hip-Hop, Ragga, Street-jazz** mais aussi en **barre au sol**.

EVIDANSE s'adapte aux niveaux et aux désirs de chacun afin d'évoluer dans **un esprit convivial** pour que la danse reste un plaisir. ■

Inscriptions : **mercredi 1^{er} et samedi 4 septembre** à partir de 9 h 30 à la salle polyvalente.

Offre : **2 cours d'essais gratuits**

Début des cours : **lundi 6 septembre**

Tél. : **06.26.49.56.09** / Email : **contact@alevidanse.fr**



Gymnastique d'entretien Les messieurs sont acceptés

À la demande des adhérents, les cours de Gymnastique Féminine seront dispensés en juillet les mardis et jeudis de 9h30 à 10h30 en salle polyvalente. **Christine** nous quitte pour des raisons personnelles ; **nous la remercions vivement pour sa gymnastique et ses bienfaits. Anne et Sophie, nos professeurs, reprendront le flambeau à la rentrée.**

Début septembre les cours reprendront :

les mardis, jeudis et vendredis de 9h30 à 10h30.

À la salle polyvalente. **Venez nous rejoindre ! ■**

M. Plomion



Une fraternelle association de Hongrois



Beaucoup de Provençaux d'origine hongroise habitent parmi nous et seraient heureux de partager leur culture.

Parmi les activités organisées par l'**Association Hongroise de Provence** figurent - en plus **des cours de hongrois, des cours de broderie, du club de conversation, des soirées littéraires et autres** - des promenades dans la région. La dernière fois nous sommes allés à Cadenet. Après avoir visité les monuments et pique-niqué sur le site du château, nous avons découvert **le Musée de la Vannerie**, où même quelques jolis paniers hongrois sont exposés ! La maîtresse des lieux, Valérie Hérault nous a initiés à la vannerie, et chacun pouvait repartir avec le petit objet qu'il avait fabriqué. ■

Vous pouvez en apprendre plus sur nos activités en visitant le blog de l'association : <http://association-hongroise-de-provence.blogspot.com>

Bienvenue la danse ! Dances de salon



Les cours se sont terminés le 3 juin avec une sympathique compétition au bowling de Villeneuve.

Bonnes vacances à tous et rendez-vous au mois de septembre pour la reprise des cours. ■

Vincent Botta

Venez broder

Notre association **Les Amies de Pénélope** a exposé ses broderies du 5 au 8 juin 2010. *Nappes, surnappes, napperons, linge de toilette et bien d'autres travaux d'aiguilles*, nés d'une passion, de beaucoup d'attention, de soin et de patience ont été présentés au grand public.

Nous remercions tous les Pierreverdants et autres visiteurs d'être venus à notre exposition et d'avoir contribué à la réussite de celle-ci.

Nous vous donnons rendez-vous **en septembre dans nos nouveaux locaux situés à « la Maison pour Tous » tous les vendredis après-midi de 14 h à 17 h. ■**

Mireille Vailler

Les Amis de Palaia

Notre association a tenu son Assemblée générale en présence de **Serge Colin adjoint**, que nous remercions.

Une AG fructueuse au cours de laquelle **le Président, Michel Rouvier**, a retracé les neuf années de dévouement et d'ingéniosité déployés pour **faire vivre ces liens officiels forts tissés depuis 2001 entre les municipalités et populations des deux cités jumelles que sont Palaia et Pierrevert.**

Le renouvellement du Conseil d'administration, arrivé en fin de mandat, a confirmé l'intérêt porté par les adhérents à la vie et à l'action de leur association, puisque le scrutin a permis l'émergence souhaitée, à côté de membres pérennisés dans leur fonction, de nouvelles bonnes volontés dont le dynamisme et les suggestions donneront un souffle nouveau aux «**Amis de Palaia**».

C'est, cette année, **le tour des Pierreverdants d'accueillir**, avec hébergement dans les familles, leurs homologues toscans, rencontre prévue par les responsables de Palaia en automne ; ces derniers ont dû modifier la formule de leur déplacement afin de permettre à tous ceux de leurs concitoyens intéressés par cette ouverture aux autres, ces liens indispensables tissés entre les peuples, d'y participer. ■

Venez, vous aussi, nous rejoindre; une adresse: Lesamisdepalaia@aol.com.

Yun men, porte des nuages Arts martiaux chinois

Damien en équipe de France !



Pour sa première année, l'association pierreverdante est très fière des résultats et des différentes prestations du jeune adhérent **Damien Todeschini**.

Sacré depuis 2007 Champion de France de Wushu moderne et membre de l'Équipe de France junior de Wushu, il a, malgré le fossé qui existe entre les juniors et les seniors, réussi à conquérir un titre de Champion de France senior en Taï chi quan optionnel ; à la clef, une sélection en **Équipe de France senior de Wushu moderne**, avec des entraînements, dès juin à Bourges.

Il a participé avec l'Équipe de France au Gala de la Fédération, qui fêtait ses 20 ans à Paris le 13 juin 2010.



Le Pierreverdant **Damien Todeschini** a pour objectif les championnats d'Europe et du Monde.

De quoi rebooster l'activité générale un peu faible de l'association.

Si vous avez plus de 15 ans et rêvez de pratiquer un art martial, **ne manquez pas les démonstrations et cours de présentation au dojo de Pierrevert (salle polyvalente) pendant tout le mois de septembre** et le début des activités avec inscriptions le jeudi 9 septembre.

Yun men porte des nuages
3 chemin de Resplandin
04860 PIERREVERT

Tél. : 04 92 74 24 49
Mail : yunmenamc@orange.fr
todeschini.andre@wanadoo.fr



AJPP en pleine forme !



Découvrir la Toscane avec ses amis, un vrai plaisir.

L'Association du Jumelage Pierrevert Palaia se porte bien : ses adhérents ont toujours autant de plaisir à se retrouver et à donner un coup de main à la moindre manifestation.

La ligne de conduite de l'AJPP reste inchangée et consiste à faire de notre mieux pour qu'à travers ce jumelage les projets de ceux qui s'y intéressent puissent se concrétiser et contribuer modestement à l'animation de notre village, mais aussi **aux échanges amicaux avec nos amis toscans.**

Notre satisfaction est d'autant plus grande, que nous mettons un point d'honneur à fonctionner sans utiliser d'argent public et que seul notre travail permet depuis 3 ans, **de mettre gratuitement un car à disposition** de nos adhérents, mais aussi de tous les Pierreverdants qui le souhaitent, **pour un voyage en Toscane.** Pour 2010, nous prévoyons le voyage en Toscane pour septembre et celui à Vintimille en décembre.

L'organisation de ces voyages demande un travail considérable et les dates ne sont pas encore fixées. Elles seront communiquées par voie de presse et d'affichage électronique dès que possible.

Pour tout renseignement :

Tél. : 06 16 50 19 20 ou ajpp04@wanadoo.fr ■

Communiqué du CIL

Après un travail approfondi et méticuleux sur le dossier PPRIF, en particulier, qui vient de passer une **étape importante avec la dernière réunion publique (tenue le 8 juillet) précédant l'enquête publique, le CIL continuera son action dans tous les domaines qui touchent à l'environnement, à la sécurité et au bien-être des habitants de la Pinède à Saint-Véran, avec la volonté, non partagée actuellement, d'établir une collaboration sereine avec les autorités régionales, départementales ou municipales.**

Le CIL poursuivra, en particulier, ses efforts pour aboutir à un PPRIF qui assure la protection de toutes les habitations sans recourir à des travaux dispendieux. ■

Les cyclos-copains Grand RV le 5 septembre !

Pour leur semaine cycliste annuelle, les cyclos-copains, accompagnés de leurs épouses et leurs amis de Sainte-Tulle se sont rendus à **Blavignac, en Lozère, sur le plateau de la Margeride.**

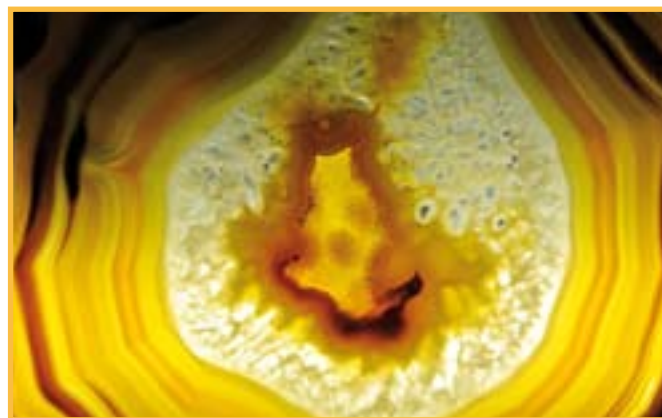
Un temps exécrable fait de pluie froide et de vent violent ne leur a pas permis de randonner à vélo comme prévu. La semaine a donc été consacrée à du tourisme local avec pour quelques-uns à du ramassage de champignons !

Le prochain rendez-vous des cyclos-copains aura lieu le dimanche 5 septembre pour la 31^e randonnée des Coteaux de Pierrevert.

Venez nombreux pour profiter de nos belles petites routes entre la Durance et le Luberon. ■

Minéraux et Fossiles

Si la minéralogie vous intéresse, n'hésitez pas à nous rejoindre : venez à nos réunions qui se tiennent **tous les premiers mercredis de chaque mois à 18h30** dans la salle de réunion située au-dessus du bar « le Bacchus ».



Et avec les beaux jours, nous organisons **une sortie par mois** sur le terrain sans oublier **la sortie annuelle de 3 jours au mois de juillet, à Embrun** cette année. ■

Gilles Corna

Tél. 04 92 87 21 56

Judo - Club Pierrevert / Taïso Reprise des cours mardi 7 septembre.

Baby-judo : 17h - 17h45 (4^{1/2} - 5^{1/2} ans).

Poussins/Pré-poussins : 17h45-18h30 (6 - 7 ans).

(Pour info : License UFOLEP 8 € au lieu de FFJDA 32 €).

2^e cours : 17h45 - 18h30 (7 - 11 ans) (License FFJDA).

3^e cours : 18h30 - 21h (ados/adultes) (FFJDA).

Tous les mardi et vendredi, hors vacances scolaires.

Si demande : possibilité d'ouverture jeudi soir d'un cours Adulte : souple / sol / kata.

Taïso : jeudi 12h30 - 13h30.

Rens. : 06 09 84 60 21 / 06 74 72 19 49. ■





«Halte aux dépenses inconsidérées»

Le financement des projets de l'actuelle majorité municipale est hors de proportions avec les ressources de notre commune.

Comme elles nous mènent droit dans le mur et comme la facture finale sera pour tous les Pierreverdants, il est urgent que chacun prenne conscience des conséquences futures des décisions prises par la municipalité.

1 – Nature et dérive des dépenses majeures de la commune (commune dont le budget annuel en 2010 est de 3 700 000 €):

- **le projet écocitoyen**: d'un coût global initial de 2 772 000 €, on arrive maintenant à 3 126 000 € (dont 2 440 800 € d'aides publiques «espérées» pour seulement 81 809 € attribués à ce jour);
- **l'extension « paysagère » du cimetière**: d'un coût initial de 317 500 € on passe en 2009 à 380 000 € (dont 195 000 € de subventions «espérées»), puis à 464 000 € au budget 2010 (les 195 000 € de subventions espérées étant réduits à 63 000 €). Et on demande au conseil municipal d'approuver, le 24 juin prochain, une dépense supplémentaire de 100 000 € !
- **les dépenses de personnel**: 1 500 000 € en 2008, 1 600 000 € en 2009 (1 575 000 € prévus en 2010).

2 – Ce que la municipalité impose aux Pierreverdants : malgré ses promesses électorales, M^{me} Chaumont augmente les prélèvements. Dans le dernier Renard d'Or, elle évoque (p. 5) une augmentation de 45 €/an.

C'est faux, au vu des 3 décisions prises ci-dessous, les 2 premières votées par seulement 6 voix « pour » (Mmes Chaumont, Dibon, et Mrs Marchais, Ayella, Nacmias, ainsi qu'une procuration), face à 4 abstentions et 5 voix « contre » :

- Part communale de la **taxe d'habitation** : + 2,26 % ;
- Part communale de la **taxe du foncier bâti** : + 7,38 % ;
- **Taxe d'enlèvement des ordures ménagères** : + 2,86 % (après une hausse 2008/2009 de + 7,69 %).

Ces 3 décisions appliquées à la base d'imposition moyenne de Pierrevvert (4210 € de valeur locative moyenne 2009) entraîneront, entre 2009 et 2010, une **hausse minimum moyenne de 77 euros** (58 € sur la taxe foncière et 19 € sur la taxe d'habitation).

Le conseil municipal a aussi très fortement augmenté la **taxe d'assainissement de l'eau** (+ 31,9 % en 2009, et à nouveau + 10,5 % en 2010). Et tout cela dans une commune où **malgré les dires du Maire, tous les Pierreverdants ne sont pas riches** : en 2008, 662 des 1952 foyers fiscaux, soit **plus du tiers n'étaient pas imposables à l'impôt sur le revenu de 2007**.

3 – Les subventions : Madame le Maire se gargarise des subventions qu'elle obtiendrait. Mais de quelles poches sortent-elles ? Finalement toujours de celles du contribuable (européen, français, régional, départemental ou intercommunal... et donc de celles de chaque Pierrevvertant). Demander toujours plus de subventions aux différentes collectivités n'aura que 2 conséquences possibles :

- soit elles sont accordées, parfois par « affinités politiques », ce qui, dans le contexte actuel, conduira vraisemblablement à de futures augmentations d'impôts de ces collectivités ;
- soit elles sont refusées (ou très largement amputées), ce qui déséquilibrerait immédiatement les finances communales.

4 - L'équilibre entre dépenses et ressources est bien le nœud du problème. Lorsqu'impôts et subventions ne sont pas au niveau espéré (comme pour le cimetière !!!), il ne reste que le recours à l'emprunt. Le déséquilibre des finances sera alors reporté pendant de nombreuses années sur les futures équipes municipales qui ne pourront plus rien faire, faute de finances suffisantes.

Je dis donc à la majorité municipale qu'il est grand temps d'arrêter de jouer à la maison de poupée avec l'argent de tous ! ■

Pierrette GRÉGOIRE, Conseillère municipale.

Élue avec 49,95 % des suffrages exprimés. Rédigé le 20 juin 2010.

«Oui à un développement mesuré et durable»

Il n'est pas aisé d'adapter une commune aux besoins en évolution de ses habitants (nouvelle restauration scolaire, crèche, stations d'épuration...) et la tâche est encore plus rude quand aucune de ces adaptations nécessaires n'a été provisionnée par l'équipe municipale précédente alors que le constat était établi depuis plusieurs années.

L'opposition a beau jeu de mettre en avant des chiffres qui, donnés sans explications, ont pour seul but d'attiser un inutile sentiment de méfiance.

Aussi faisons un petit rappel de la mandature précédente dont l'opposition actuelle faisait activement partie.

L'évolution avancée par l'opposition est exacte, mais pour rappel de 2001 à 2008 les impôts ont évolué de la manière suivante :

- **part communale de la taxe d'habitation** : + 19.19%
- **part communale de la taxe foncière** : + 19.08%
- **part communale de la taxe foncière sur les propriétés non bâties** : inchangée
- **taxe d'enlèvement sur les ordures ménagères** : +26.71% ; pour rappel c'est l'opposition qui en 2002 a choisi de transférer à SUD 04 le pouvoir de fixer cette taxe. Et pourtant malgré ces augmentations d'impôts, l'exercice comptable 2007 se terminait avec **une capacité d'autofinancement nette (CAF) négative de 14 milliers d'euros !**

Situation encore moins compréhensible car en 2000 cette CAF était positive de 262 milliers d'euros, 210 milliers d'euros en 2001 puis 53 milliers en 2002 pour devenir négative à partir de 2003 allant jusqu'à - 119 milliers d'euros en 2006 et le rester jusqu'à notre premier arrêté comptable où la CAF redevient positive de 4 milliers d'euros, sans augmentation d'impôts par la nouvelle équipe à ce moment-là.

Peut-être que l'intérêt porté aujourd'hui par l'opposition à l'équilibre de nos finances n'était pas sa priorité pendant son mandat ? En effet de 2001 à 2007 les charges de fonctionnement (personnel) augmentaient de 46% alors que les rentrées financières, elles n'augmentaient que de 30%.

L'opposition stigmatise les charges de personnel qui effectivement depuis notre arrivée ont augmenté de 6.67% de 2008 à 2009 ; **rien de plus que l'augmentation moyenne lors du dernier mandat de 6.19% par an ... Où est le problème ?**

Concernant les investissements et en particulier le projet éco-citoyen (restaurant scolaire, salle multi-activités et crèche) faut-il encore rappeler son utilité pour les parents pierreverdants ?

L'intérêt et l'engagement pris par nos partenaires financiers (Europe, État, Région, Département) feront qu'il sera financé sans doute à 80 % par des subventions et la différence sera financée par recours à l'emprunt. Le recours à l'emprunt sera justifié par la différence entre le montant des investissements et celui des subventions et fonds propres. Or dans la mandature précédente, maintes fois le montant des emprunts était supérieur au coût réel des investissements !

Concernant les subventions, il s'agit d'équitable répartition des montants d'impôts collectés aux niveaux de L'État, de la Région, du Département entre des projets intéressants ou vers des communes en ayant plus besoin que d'autres.

Il est dans notre intérêt que notre Maire se batte pour faire connaître et défendre nos projets et besoins, que nos nouveaux employés montent des dossiers efficaces afin qu'un maximum de subventions soit attribué à notre commune.

Que Pierrevvert profite en toute justesse de sa part de ces subventions ne changera évidemment en rien le montant des impôts nationaux, régionaux ou départementaux.

Depuis notre arrivée en 2008 nous avons pour objectif de rétablir une situation financière permettant enfin à la commune de se donner les moyens de son développement. ■



Lors de l'élaboration du projet éco-citoyen, **un grand travail participatif a été demandé** aux élus, aux agents de la collectivité, aux représentants des futurs usagers (élèves, instituteurs, agents, parents...), à l'équipe d'architectes ; tant pour sa fonctionnalité, son intégration au paysage, ses normes écologiques, le projet a remporté les palmes de la Région en termes de développement durable.

François AYELLA, adjoint aux finances

Dates à retenir

■ Vendredi 3 septembre

Marché Senteurs & Saveurs, organisé par le Pays de Haute-Provence. 14 à 16h visite de la Cave coopérative, 16 à 18h30 oenologie au domaine de La Blaque, 19h dégustation avec le domaine de Régusse à l'Écomusée de la Vigne et du Vin au village.



■ Dimanche

5 septembre
30^e randonnée des Coteaux de Pierrevert organisée par les cyclos-copains

■ 26 septembre

Fête des Parcs Naturels de France à Cucuron
Pierrevert y présentera ses actions pour la biodiversité

■ Samedi 2 et dimanche 3 octobre :

Journées médiévales des vendanges dans le vieux village, en automne.

■ Dimanche 24 octobre :

Grande Foire bio franco-italienne, organisée par AGRIBIO 04
Ateliers de cuisine, rencontres d'agriculteurs, concert, théâtre AGRIBIO 04.
Tél. : 04 92 72 53 95.

■ En préparation :

Bal des vendanges
Cette année, il se fera à Pierrevert, sans doute fin octobre

Moustiques, quelques conseils

Le moustique tigre, vecteur du **chikungunya** a été détecté à Entrevaux, cet été. **Pas de panique pour autant, mais des mesures de précaution.** 119 cas suspects ont été détectés en PACA, mais presque tous avaient contracté la maladie à l'étranger. De plus, les moustiques attrapés à Entrevaux ne semblaient pas porteurs du virus.

Néanmoins, des pièges à pontes ont été installés dans les principaux centres urbains du 04, dans les zones limitrophes des Alpes-Maritimes et le long de l'autoroute.

Un appel au civisme a été lancé : les larves se développant dans les eaux stagnantes, il faut vider et nettoyer les soucoupes sous les pots de fleur, ne pas laisser de flaques sur la terre lorsqu'on arrose, entretenir rigoles, piscines et bassins.

Et bien sûr si vous êtes près d'une zone humide, munissez-vous de produits répulsifs, portez des vêtements longs et amples et protégez vos pieds. ■

Risques incendies

Restez très vigilants, pas de mégots jetés par les fenêtres, pas de grillades, ni de feux en zone sensible. **Pompiers : 18.**

Les Services de la mairie

Urbanisme et cadastre :

Ouvert mardi, jeudi, vendredi de 14h à 17h

Service affaires générales et accueil téléphonique

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
Jeudi fermeture à 18h

Permanence état-civil

Tous les samedis de 10h à 12h

Police municipale

04 92 72 82 22

Numéros et mails utiles

Standard : 04 92 72 86 87

Télécopie : 04 92 72 88 60

Service techniques : 04 92 71 05 21

Déchetterie : 04 92 72 94 09

www.mairie-pierrevert.fr

Courriel : pierrevert@wanadoo.fr

Écomusée de la Vigne et du Vin

Rue du Quair

Ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredi de 9h à 12h en juillet.

Permanences de l'architecte-conseil du Parc du Luberon

Prendre rendez-vous auprès de la mairie, de préférence avant le dépôt de permis de construire ou la déclaration préalable de travaux. ■

Animations

Enfance / Jeunesse

Tél. : 04 92 71 13 56

ej04860@orange.fr

Coordinatrice enfance-jeunesse :

Dominique Doumax

Élue : Florence Dibon.

Ouverture bibliothèque Maison pour Tous

Tél. : 04 92 74 93 89.

Pharmacie Saint-Patrice :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30, de 15h à 19h30
Samedi de 9h à 12h30.

Groupe médical

Tél. 04 92 72 32 58

CCAS (aides diverses)

Tél. 04 92 72 86 87

ccas@mairie-pierrevert.fr

SAUR (eau)

Tél. 04 92 72 71 29

Déchetterie de SUD 04 aux Moulières Longues :

Ouverte toute l'année.

Dépôt gratuit de 9h à 12h et de 14h à 17h du lundi au samedi. Tél. 04 92 72 94 09 - 04 92 79 42 90. Particuliers seulement.



Trottoirs propres

Des sacs à ramasser les déjections canines sont disponibles à l'accueil de la mairie.

Évitez ainsi d'être verbalisé !

Musée Minéraux & Fossiles

Comme tous les étés, le musée des Minéraux et Fossiles de Pierrevert (situé derrière le restaurant « le Trombone ») et dont la collection s'enrichit de jour en jour ouvre ses portes tous les samedis de 15h à 18h et tous les jours sur rendez-vous (04 92 72 43 85 - 04 92 72 89 22 - 04 92 87 21 56).

Mariages :

- LUCAS Igor et PORTELETTE Monique, le 15/05/10.
- MEDAIL Damien et TENDERO Vanessa, le 12/06/10.
- VALERO Teddy et MARTIN Séverine, le 03/07/10.
- D'HAESELEER Pablo et RITTLING Katia, le 31/07/10.
- COURTOT Gilbert et PIERRE Maéva, le 07/08/10.



Damien et Vanessa unis par M^{me} le Maire, à la joie de leurs enfants.

Naissances :

- AUBEL Suliac, à Manosque (04) le 11/05/10.
- VARTAGNIAN Léo, à Manosque le 27/05/10.
- AYELLA Élyn, à Pertuis le 10/06/10.
- FLINOIS Maëlysa, à Manosque le 30/06/10.
- TASTAN Mathieu, à Manosque le 09/07/10.
- SERRADJ Jonas, à Aix-en-Provence le 27/07/10.
- VERMECH Timéo, à Manosque le 28/07/10.
- MALBEQUI Thibault, à Manosque le 2/08/10.

Décès :

- Claude ROCHETTE, 78 ans, à Manosque le 22/04/10.
- Ginette LANGLET, 81 ans, à Manosque le 08/05/10.
- Robert AMEILLA, 97 ans, à Gréoux-les-Bains le 04/06/10.
- Alain ROLLAND, 61 ans, à Marseille 8^e le 20/06/10.
- Yvonne PRAT, 85 ans, à Manosque le 22/07/2010.
- Ange FERNANDEZ, 78 ans, à Aix-en-Provence le 06/08/10.
- Jacqueline DJOCHGOUIMIAN, 67 ans, à Manosque le 14/08/10.
- Jean-François BODO, 44 ans, à Aix-en-Provence le 16/08/10.
- Isabelle PARISI, 44 ans, le 20/08/10.

Le Renard d'Or, bulletin trimestriel de la commune de Pierrevert est imprimé à 2400 exemplaires par l'Imprimerie Vial à Château-Arnoux sur papier normes écologiques PEFC.

Maquette : Sylvain D'Apuzzo, 04 92 75 05 42 [www.deuzedo.fr]. Secrétaire de rédaction : Sandrine Colombe 04 92 72 86 87.

Directrice de publication, rédaction : Sylviane Chaumont-Gorius, maire de Pierrevert.